

LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – N°277 – 24/06/2011

DANS L'ACTUALITÉ

► Paris : l'Élysée-Montmartre sera-t-il reconstruit ?

Un doute plane sur l'avenir de la salle de concert, détruite par un incendie car le propriétaire a résilié le bail.

Lire page 3

► Scènes nationales : pas de retraits

Une scène nationale est en préfiguration dans l'Oise, et aucune scène actuelle ne devrait perdre son label.

Lire page 3

► Brest investit sur la relation amateurs-professionnels



Deux lieux ouvriront à Brest cet automne. Comme le Quartz, ils mettront l'accent sur les pratiques amateurs.

Lire page 4

► Copie privée : un arrêt inquiétant du Conseil d'État

Les recettes de la copie privée, dont une part finance le spectacle vivant, seront affectées par une décision qui exempte de rémunération les appareils à usage professionnel.

Lire page 5

► Danse : Paris Réseau bloqué

Une décision de Micadanses donne un coup d'arrêt à ce projet de centre de développement chorégraphique.

Lire page 12

MINISTÈRE

Financement du spectacle : les missions se succèdent

Après la musique, une nouvelle mission se penche sur le financement du spectacle vivant, avec, en ligne de mire, un projet de taxe sur la billetterie et la création d'un centre national.

Le 9 juin, Frédéric Mitterrand a ouvert une mission d'études sur le financement du spectacle vivant. Deux mois plus tôt, il avait déjà lancé une étude sur le financement de la «diversité musicale à l'ère numérique». Dans les deux cas, il s'agit d'ouvrir des arrivées d'air pour la création et la diffusion de spectacles, alors que les budgets publics sont au taquet et que le mécénat n'offre plus de perspectives. Les pistes de travail de ces missions se recoupent. Selon une première idée, le secteur musical relevant du champ CNV (musiques actuelles, variétés...) pourrait trouver des recettes du côté des opérateurs de l'Internet. Quant au spectacle vivant public, une idée défendue par la Direction générale de la création artistique (DGCA) voudrait qu'il applique une taxe sur sa billetterie à l'instar du théâtre privé. Une autre piste de travail part du principe que le financement du spectacle gagnerait en efficacité si les synergies étaient meilleures entre les différents fonds, voire si toutes ces ressources étaient gérées au sein d'un même centre national. La mission sur la «diversité musicale», conduite par Franck Riester, député-maire (UMP)

de Coulommiers, Alain Chamfort, Daniel Colling, Marc Thonon, directeur du label Atmosphériques et Didier Selles, conseiller-maître à la Cour des comptes, réfléchit à la perspective d'un centre national de la musique. De même, celle sur le spectacle vivant confiée à Jean-Louis Martinelli (théâtre Nanterre-Amandiers), Bernard Murat (Théâtre Édouard VII) et Adrien-Hervé Metzger, conseiller-maître à la Cour des comptes, envisage un centre national du spectacle vivant. L'idée avait circulé aux Entrepreneurs de Valois et le ministre l'avait relancée lors des vœux à la presse, le 25 janvier,

invitant le spectacle vivant à s'inspirer du modèle du CNC (Centre national de la cinématographie). Ces hypothèses se heurtent à des faits tenaces. Les opérateurs de l'Internet se défendent bec et ongles contre de nouvelles taxes. Preuve en est la discussion sur la loi de finances rectificative, en ce mois de juin. L'Assemblée nationale a rejeté en première lecture la proposition de «taxe Google» qui devait s'appliquer en juillet. Certes, le Sénat l'a aussitôt remise en selle et sa recette (25 millions d'euros) ne servirait de toute façon plus directement la création, mais les députés sont sensibles à ►

«Un guichet unique, je n'y crois pas»

Fabien Jannelle, directeur de l'ONDA

«Une taxe fiscale étendue à tous les spectacles me paraît laborieuse à mettre en place et peu compatible avec les systèmes existant pour les concerts et le théâtre privé. Mais je n'ai rien contre le fait de réfléchir à de nouveaux moyens de financements. L'idée d'un centre national du spectacle vivant ne m'inquiète pas par rapport à l'ONDA car nous ne sommes pas une agence de financement, mais un organisme de réseau. Si 250 à 300 directeurs de théâtres se rendent à notre réunion chaque année à Avignon, c'est parce qu'ils s'y sentent chez eux. Je reconnais qu'il faut un effort de cohérence pour mieux articuler les dispositifs publics d'aides à la création et la diffusion. Mais dans un centre national, quelle place donner à la musique dont s'occupe actuellement le CNV et où la place du privé est prépondérante ? Il faudrait aussi repenser le rôle des centres de ressources. Enfin, il faut faire attention au risque de bureaucratisation que nous avons su éviter.»



DR

► l'argument d'un risque de délocalisation du marché publicitaire sur Internet s'il était taxé en France. Un autre amendement, présenté par le ministre du Budget, prévoyait d'élargir l'assiette de la taxe due par les distributeurs de services de télévision au CNC. Cela concernait les fournisseurs d'accès Internet qui cotisent sur la part «télévision» de leurs abonnés mais pas sur la part «téléphone et Internet». Or ils ne vendent pas l'un sans l'autre. L'Assemblée a décidé de prendre le temps d'étudier le projet, c'est-à-dire qu'elle l'a reporté. Sur le fond, Bercy et les autorités européennes sont, en principe, hostiles à l'instauration de nouvelles taxes dédiées. De son côté, le théâtre privé tient à conserver l'autonomie de sa propre taxe.

Reste l'idée de centres nationaux. L'un pour la musique, regroupant les différents guichets comme le Fonds pour la création musicale et le CNV, suscite déjà la controverse. Quelle place accordée aux professionnels dans la gouvernance ? Quelle économie d'échelle ? Une idée identique concernant le spectacle vivant se heurte aussi à la diversité des structures existantes. Les centres dédiés au théâtre, au cirque, à la danse n'ont pas tous les mêmes missions et les professionnels ne manqueront pas de s'opposer à une fusion, surtout si elle n'est pas portée par un plan d'action ministériel ambitieux sur le plan budgétaire. Or ce n'est pas ce qui se profile. Il est donc tentant de voir dans ces deux missions d'études une méthode pour repousser les décisions à plus tard. Déjà, on sait que la première mission sur la musique qui devait rendre ses conclusions en juin, ne le fera pas avant la rentrée. Par ailleurs, la conférence de presse du ministre de la Culture pour proposer un plan d'action sur le spectacle vivant, attendue depuis quelques mois, ressemble de plus en plus à l'arlésienne. Mais à la DGCA, on assure, au contraire, que le ministre s'exprimera avant le Festival d'Avignon. ● **YVES PÉRENNOU**

«Je ne vois pas comment éviter un système parafiscal»

Pascal Rogard, directeur de la SACD



D.R.

«Cette nouvelle mission est une bonne chose, mais n'arrive-t-elle pas trop tard ? Depuis quatre ans, je réclame une mission sur la recherche de financements extrabudgétaires, car il ne sert à rien de perdre son temps en lamentations sur la réduction des financements publics. Je ne vois pas comment le spectacle vivant peut éviter la mise en place d'un système parafiscal. Une taxe de 2% ne ferait pas augmenter beaucoup le prix du billet. En revanche, elle permettrait d'obtenir une réelle transparence sur le fonctionnement du secteur du spectacle vivant public. Si vous voulez solliciter des ressources extérieures, par exemple, auprès des fournisseurs d'accès Internet, il faut déjà accepter de s'y soumettre pour ses propres activités. Le CNV pourrait être l'embryon d'un centre national du spectacle vivant, tout en préservant l'autonomie du théâtre privé.»

«Un centre national n'a de sens qu'avec des ressources nouvelles»

Jacques Renard, directeur du CNV



D.R.

«Que ce soit l'hypothèse d'un centre national de la musique pour la première mission ou d'un centre national du spectacle vivant pour la seconde, une structure de ce type n'aurait de sens que si elle doit gérer des ressources nouvelles. L'idée de faire fonctionner un centre national du spectacle vivant sur un modèle tel que celui du CNV, avec des représentants de la profession, me paraît possible, mais il concernerait plus de monde et il y a déjà 32 membres chez nous ! Pour l'instant, nos administrateurs réfléchissent

sur l'idée de la filière musicale et les opinions sont partagées. La perspective de dégager des ressources nouvelles pour la musique est intéressante, mais certains sont embarrassés, car ils veulent préserver leur place dans un schéma élargi à l'ensemble de la filière. Il faudrait que cela se fasse de façon consensuelle, mais aussi préciser le rôle de cette agence par rapport à la gestion de crédits de l'administration centrale, voire des crédits décentralisés. Il ne faudrait pas non plus que si ressources nouvelles il y a, elles viennent se substituer à des crédits publics. Il faut le préciser.»

«Si un centre doit être créé, que ce soit sur le modèle du FCM»

Bruno Boutleux, directeur général gérant de l'Adami



D.R.

«L'Adami dit oui à un dispositif nouveau de soutien à la création musicale à condition qu'il y ait des nouvelles ressources et qu'on ne vienne pas solliciter des organismes comme les nôtres pour le financer. D'autre part, il ne faut pas que ces ressources nouvelles viennent faire obstacle à notre demande qui est claire : la recherche d'un mode de rémunération juste des créateurs pour la diffusion de leurs œuvres sur Internet. Nous disons oui si ce centre national de la musique doit être abondé par une part de la contribution Cosip [cotisation des diffuseurs destinée aujourd'hui au CNC-NDLR], et non s'il s'agit de créer une nouvelle taxe pour un fonds de soutien qui se substituerait à une rémunération normale des créateurs. Se pose également la question de la gouvernance d'un centre national de la musique. Nous avons, avec le Fonds pour la création musicale (FCM) un modèle qui fonctionne depuis vingt-cinq ans, associant auteurs, producteurs et artistes. Si un centre doit être créé, nous demandons à ce que ce soit sur ce modèle, et non sur celui du CNV. Mais, en fait, le secteur de la musique dispose d'une gamme d'aides qui couvre tous les besoins. Le seul problème, c'est que la quantité disponible est globalement insuffisante, de l'ordre de 60 M€. Le seul intérêt d'un nouvel organisme est d'apporter des ressources nouvelles.»

«Attention à la levée de boucliers»

Jacques Baillon, directeur du Centre national du Théâtre



D.R.

«Les organismes du spectacle vivant se sont mis en place au fil des ans, ce qui ne posait pas de problème tant que la situation économique n'était pas tendue. Maintenant, l'idée d'une réunion se pose pour des raisons économiques. Il ne sera pas facile de faire bouger des organismes sans donner l'impression à leurs membres qu'on va à l'encontre de leurs intérêts. On ne pourra pas faire un centre national du spectacle vivant, pour deux raisons. D'abord, avec quels moyens ? Il n'y a déjà plus rien à redéployer. L'autre problème est le hiatus politique actuel qui existe entre l'État et les collectivités territoriales. Or tout nouveau dispositif devrait bénéficier des contributions de l'État et des collectivités. Si la gestion d'une taxe est la seule raison d'être de cet organisme éventuel, il va susciter une levée de boucliers. Par ailleurs, je rappelle que Bercy est hostile à toute nouvelle perception parafiscale et qu'il ne faut pas déclencher une guerre avec le fonds de soutien au théâtre privé.»

«Le CND est déjà un établissement public autonome»

Monique Barbaroux, directrice du Centre national de la danse

«Nous sommes déjà un établissement public autonome, avec des missions particulières pour un centre national puisque nous avons une activité de formation, de production-diffusion, un service public de médiation. Je vois davantage de rapprochement ou de synergies possibles avec le Théâtre national de Chaillot ou avec un autre centre de documentation. En revanche, nous regarderons avec intérêt les perspectives de nouvelles ressources pour la danse qui pourraient être apportées par une taxe. Évidemment, les remontées d'une telle taxe sur la billetterie des spectacles de danse seraient loin d'être au même niveau que celles du cinéma. Encore faut-il rappeler qu'une part importante des ressources du CNC provient des contributions des diffuseurs, chaînes et fournisseurs d'accès. On peut aussi prendre davantage en compte la part de la danse dans les spectacles de comédies musicales ou de cabaret.»



D.R.

LABELS

Scènes nationales : pas de retraits

Le label de scène nationale ne sera finalement retiré à aucun établissement. Selon nos informations, l'hypothèse avait été envisagée notamment pour les théâtres de Mâcon, Bar-le-Duc et quelques autres maisons parmi les moins dotées. Du côté des nouveaux labels, le Théâtre du Beauvaisis et l'Espace Jean-Legendre de Compiègne affichent fièrement sur leur nouvelle plaque de saison le titre de scène nationale tant attendu. Certes, selon les nouvelles procédures, il ne s'agit encore que de trois années de préfiguration. On notera que la Faïencerie de Creil n'est pas associée au projet. Pour ce qui concerne Toulon, Frédéric Mitterrand a confirmé son intention d'attribuer un label de « scène nationale de territoire » réunissant le nouveau Théâtre Liberté et Châteauevallon, à Ollioules (83), en périphérie. Mais rien n'est signé. C'est bien un nouveau théâtre qui sera inauguré en septembre et non une scène nationale. Les rencontres entre les deux structures se poursuivent, mais ni l'organigramme, ni les financements, pas plus que le projet ne sont fixés, tandis que l'offre va passer de 40 000 places à 80 000 places par an. Après l'Oise, c'est pourtant un des projets qui tient la corde, dans une prochaine vague de « préfiguration » qui comptera aussi l'Archipel de Perpignan et les Scènes croisées du Jura, mais pas encore l'île de La Réunion. ●

Besançon : projet de fusion

La succession de Daniel Boucon, à la tête du Théâtre de l'Espace, scène nationale de Besançon, se focalise sur le rapprochement entre le Théâtre musical de la ville et la scène nationale alors que les cinq candidats retenus dont Loïc Boissier, directeur du théâtre musical, devaient présenter leur projet le 27 juin. Ce projet pose un problème juridique, le théâtre étant une régie autonome personnalisée et la scène nationale une association, mais il engage aussi l'avenir du spectacle dans la ville. La municipalité souhaite concentrer et simplifier l'offre, faisant remarquer que chaque équipement peine à trouver la taille critique, et l'État n'est pas totalement opposé à l'idée. Un article par *L'Est Républicain*, le 21 avril, laissait penser que Loïc Boissier était largement favori. Mais plusieurs voix, discrètement, expriment la crainte de voir l'offre de spectacle vivant se concentrer sur le Théâtre musical dont le directeur est un brillant défenseur, d'autant que celui-ci apparaît toujours comme directeur artistique de la compagnie les Brigands ● P. V.

PARIS

L'Élysée-Montmartre sera-t-il reconstruit ?

La sénatrice UMP Catherine Dumas a obtenu, le 14 juin, le soutien du ministre de la Culture pour tenter de sauver la salle de concert l'Élysée-Montmartre (Paris). Un incendie avait ravagé l'intérieur du lieu le 22 mars dernier. Le ministère a assuré que l'État rendra « fin 2011, les premières préconisations pour assurer la conservation des parties protégées. » Alors que les résultats de l'enquête de la police scientifique ne sont toujours pas connus, Garance Productions qui y organise des concerts depuis 1988 a vu son bail résilié le mois dernier par le propriétaire, la SCI Foncière du Marais. Celle-ci a justifié sa décision par le fait que le fonds de commerce n'existait plus, après l'incendie. Et ce malgré aucun loyer impayé ou en retard. L'ancien locataire et le propriétaire tentent de discuter par avocats interposés. Gérard Michel, PDG de Garance Productions, explique : « Nous contestons cette éviction. Un expert devra être désigné par les

tribunaux pour savoir si la salle est reconstructible ou pas. Nous avons fait faire un devis, qui se chiffre à 5,2 millions d'euros. Celui du propriétaire est de 10 millions ». Située au pied du Sacré-Cœur, cette salle bicentenaire pourrait être transformée en galerie marchande par son propriétaire. Celui-ci n'a pu être joint. Gérant de la salle, Garance est également tourneur, parmi les plus gros en France. L'entreprise affichait un chiffre d'affaires de 14,5 millions en 2009 pour un résultat net de 50 000 euros. Après l'incendie, la société a déplacé ses concerts dans d'autres salles parisiennes, notamment le Bataclan et l'Alhambra ; le 104, un temps envisagé, se révélant peu adapté. Garance Production organisera le 10 juillet à l'Olympia un concert de soutien, avec Bénabar, Bernard Lavilliers et Raphaël. Les bénéficiaires permettront au producteur de spectacles de faire face à ses frais (avocats, comptables, perte d'exploitation). ● NICOLAS DAMBRE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Culture à l'université : dans l'attente de marques d'intérêt

Partant du constat que les étudiants sont souvent oubliés des politiques culturelles, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avait commandé, fin 2009, un rapport sur la culture à l'université. « *De la culture à l'université, 128 propositions* » a ainsi été élaboré par une commission réunissant acteurs culturels et universitaires présidée par Emmanuel Ethis, sociologue de la culture et président de l'Université d'Avignon. Remis à Valérie Pécresse en octobre 2010, le rapport a été présenté fin mai 2011 à la conférence des présidents d'universités (CPU). Plusieurs préconisations concernent le spectacle vivant : la possibilité pour les artistes de faire entrer les heures dévolues à l'enseignement dans le régime de l'intermittence, le développement de lieux de diffusion et de répétition dans les universités, l'amélioration de la reconnaissance des diplômés artistiques à l'international, le rapprochement des filières artistiques des universités avec les conservatoires, etc. Alors que la réforme sur l'autonomie des universités permet à chaque établissement d'enseignement supérieur de gérer la répartition

de son budget entre ses diverses activités, la commission souhaite que chacune d'entre elles s'approprie des propositions en fonction de ses capacités. Emmanuel Ethis assure que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est emparé du rapport. Contacté par *La Lettre du Spectacle*, celui-ci est pourtant resté silencieux et Valérie Pécresse n'a pas mentionné la culture parmi les priorités de l'année 2011. Une coopération entre les universités et les collectivités locales est également souhaitée par la commission. Emmanuel Ethis estime qu'il est important que la Rue de Valois s'empare aussi du sujet, mais reconnaît ne pas avoir de retour à l'heure actuelle. À *La Lettre du Spectacle*, le ministère de la Culture a indiqué que le sujet « ne relevait pas de sa compétence », renvoyant au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche... Un rapport et puis rien ? Emmanuel Ethis assure qu'il sera suivi d'effets : « LA CPU s'[en] est saisie pour le défendre au niveau politique et un comité de suivi sera mis en place afin de veiller à la mise en œuvre des propositions », assure-t-il. ● TIPHAINE LE ROY

BREST

Brest investit dans des lieux de spectacle et sur la relation professionnels-amateurs

Deux bâtiments rénovés dédiés au spectacle vivant seront livrés au second semestre à Brest. Le projet architectural du Mac Orlan, nouvelle salle de diffusion pluridisciplinaire avec une inclination pour la danse, conserve la façade originale de cet ancien cinéma. L'ancienne jauge de 800 places a été réduite à 469, afin d'offrir une scène mieux adaptée au spectacle vivant. Ce lieu en régie municipale directe alliera une programmation de spectacles professionnels et amateurs. Autre

salle brestoise, le Stella-Maison du théâtre fait aussi l'objet d'une restructuration. Elle sera livrée en décembre, soit trois mois après le Mac Orlan et sera l'établissement de référence pour la saison jeune public et le festival «Plein les mirettes», ainsi que pour le théâtre amateur et l'accompagnement des jeunes compagnies. Selon le projet d'établissement, les compagnies en résidence travailleront avec des groupes non professionnels. Pour ces nouveaux établissements, le travail avec les amateurs est un axe fort,

de même qu'à la Carène, scène de musiques actuelles. «*La politique de la ville ne veut pas opposer amateurs et professionnels mais plutôt encourager les liens*», commente Gaëlle Abily, adjointe à la culture de la ville de Brest. Le Quartz, scène nationale, proposera également une ouverture aux non professionnels la saison prochaine avec les créations du metteur en scène Pierre Guillois et du chorégraphe Mickaël Phelippeau, artistes associés. «*L'enjeu est l'ouverture du Quartz sur la ville et d'être à l'écoute de notre environnement*», insiste Matthieu Banvillet, nouveau directeur de la scène nationale. Le projet du Quartz est bien d'intégrer des amateurs à des créations professionnelles». Les travaux sur les salles du Stella et Mac Orlan représentent des investissements des 6,1 et 5,2 M€ pour la Ville. Leur livraison, en octobre et décembre, ne signi-



Le Mac Orlan



Le Stella-Maison du théâtre

Principaux équipements

■ La Quartz, scène nationale ; directeur : Matthieu Banvillet.

■ La Carène, Scène de musiques actuelles ; directeur : Philippe Bacchetta.

■ Le Fourneau, centre national des arts de la rue ; codirecteurs : Michèle Bosseur et Claude Morizur.

■ Le Mac Orlan, salle municipale axée principalement sur la danse ; directeur : Stéphane Delamarre.

■ Le Stella-Maison du théâtre, établissement municipal porté par l'association la Maison du Théâtre ; directeur : Yves Leroy.

■ Le Vauban, salle de spectacle privée.

fiera pas la fin des chantiers pour le spectacle vivant. Le Fourneau, centre national des arts de la rue, situé sur les quais, sera relocalisé dans le futur quartier des Capucins, mais pas avant 2017. Cet ancien site de la Marine nationale abritera également la médiathèque et la cinémathèque. «*La Ville a fait le choix de financer ces équipements dans cette période difficile pour la culture*», observe l'élue. Le budget de fonctionnement pour la culture tourne autour de 22 M€, soit 9 à 10% du budget de la Ville. ● TIPHAINE LE ROY

RÉGLEMENTATION

Bénévolat : les festivals se sentent toujours menacés

Plusieurs festivals de musiques actuelles, grands utilisateurs de bénévoles, ont connu l'an passé l'inspection des services de l'État afin de vérifier s'ils n'avaient pas recours à du travail dissimulé. Depuis mars 2010, ces actions sont coordonnées par les comités opérationnels départementaux anti-fraude (Codaf), et priorité leur avait été donnée de surveiller les secteurs du spectacle vivant et du bâtiment. La rencontre professionnelle consacrée à ce sujet, lors du Labo européen des festivals, en juin à Lyon, a révélé l'inquiétude des organisateurs sur le recours au bénévolat. Certains s'attendent encore à des contrôles, comme Maimouna Fall, des Plages électroniques, à Cannes. Responsable des bénévoles, elle explique : «*Ce festival est né grâce à des bénévoles et ne pourrait fonctionner sans eux. Cent-trente bénévoles nous aident sur chaque date. Nous prenons soin de leur faire signer une convention d'engagements réciproques, de leur fournir des tee-shirts différents de ceux mis en vente et de leur donner des tickets-restau-*

rant bénévoles et volontaires, plutôt que des sandwiches.» Le festival Les Nuits sonores a proscrit tout le vocabulaire du travail, préférant les termes de mission ou d'implication. Damien Béguet, président de l'association organisatrice Arty-Farty, relate : «*Nous évitons tout lien de subordination entre salariés et bénévoles. En 2009, un tel lien avait été relevé par l'Inspection du travail, alors qu'un salarié et un bénévole transportaient une table ! L'accès des bénévoles aux concerts nous a également été contesté, notre avocat a démontré qu'il ne s'agissait pas d'un défraiement.*»

Les services de l'État voient parfois d'un mauvais œil de gros festivals gérés par des sociétés privées faire appel à des bénévoles. Organisé par Live Nation, le Main Square Festival avait été contrôlé en 2010 et plus de cinquante infractions à la législation du travail, sociale et fiscale avaient été relevées. Notamment à cause de la mise à disposition par des associations belges de bénévoles assurant des tâches de gardiennage contre une rétri-

bution forfaitaire. «*Tout est désormais réglé. Cette année, le Main Square ne fera plus appel à un seul bénévole, alors qu'il y en avait 100 à 150 l'an passé*», confie Armel Campagna, directeur du festival. Jérôme Daab, directeur artistique et de production du Jardin du Michel (54), a pris les devants : «*Dès la création du festival, nous nous sommes rapprochés de l'Urssaf afin qu'elle nous délivre une autorisation pour travailler avec des bénévoles, alors que nous sommes une société privée coopérative.*» Ce qui n'a pas empêché le Codaf d'intervenir l'an passé, une heure avant l'ouverture du festival, sans constater d'anomalie. Alors que l'Union européenne a décrété 2011 comme année du bénévolat et du volontariat, aucune harmonisation européenne n'est en vue en matière de droit social ou de droit du travail. Les disparités sont fortes entre manifestations, le festival danois Roskilde (170 000 spectateurs) fait, par exemple, appel à 21 000 bénévoles. Mais il est organisé par une ONG à vocation culturelle et humanitaire. ● NICOLAS DAMBRE

COMÉDIE-FRANÇAISE

Un coûteux
«Théâtre éphémère»

De janvier 2012 à janvier 2013, la Comédie-Française jouera dans un «théâtre éphémère» monté dans la cour du Palais-Royal, dans la galerie d'Orléans, entre la place où se trouvent les colonnes de Buren et le jardin. La construction de cette structure en bois coûtera un peu moins de trois millions d'euros, un coût qui paraît élevé, comparé à celui des travaux dans le bâtiment de la Comédie-Française. Là, il s'agit de rénover les centrales de traitement de l'air et la tour réfrigérante sous la coupole, et de mettre en conformité les accès pour les personnes handicapées, le tout pour 9 millions d'euros, dans un monument historique. «Le théâtre éphémère est entièrement démontable et il sera installé à d'autres endroits, à l'issue de cette année d'utilisation», répond le secrétaire général de la Comédie-Française, Patrick Belaubre. La structure pourrait donc être revendue à d'autres théâtres français promis à des travaux à partir de la saison

2013-2014. De nombreuses autres options ont été étudiées pour poursuivre l'activité du Français pendant les douze mois de travaux,

indique Patrick Belaubre, mais le choix de la proximité l'a emporté : «Les expériences précédentes de fermeture de la salle ont montré que le public suit moins quand on se déplace loin. Nous avons besoin d'un lieu repérable et les études de coûts disaient que cette solution était plus économique que de faire construire ailleurs». Les autres atouts de cette solution étaient de bénéficier de la proximité des loges, ateliers et bureaux de la Comédie-Française, et d'avoir un accès direct entre le théâtre éphémère et le sous-sol de la cour du Palais-Royal où se trouve la salle de répétition. Enfin, cette scène éphémère offre des capacités compatibles avec les productions créées sur la scène Richelieu : un mètre de moins de chaque côté, deux de plus en profondeur, mais pas de cintre, ni de dessous. Les créations à partir de 2012 devront donc être adaptées à cette configuration. Le théâtre éphémère permettra le même nombre de représentations, de même qu'une alternance, toutefois limitée à deux spectacles contre quatre habituellement. La jauge sera de 716 places, toutes en frontal, contre 876 dans la salle Richelieu. ● Y.P.



MUSIQUE

Le bilan 2010 de la Sacem confirme
la «prime» aux têtes d'affiche

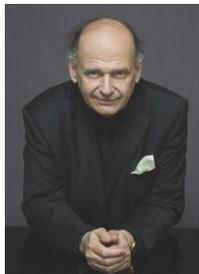
Le bon bilan 2010 présenté par la Sacem, le 15 juin, à l'issue de son assemblée générale, cache une réalité inquiétante pour le secteur des concerts.

Alors que le total des droits encaissés par la société progresse de 7,5 % à près de 820 M€, les droits d'auteurs issus des concerts baissent de 4,7% à 67,9 M€, malgré une augmentation du nombre de séances. Les grandes tournées ont été moins nombreuses en 2010, or elles concentrent de plus en plus de fréquentation. Les 20 tournées les plus importantes en 2010 ont généré 18% des droits perçus, pour moins de 1% des séances. Les dix tournées les plus importantes sont Mozart, l'opéra rock, Âge tendre et têtes de bois, Christophe Maé, M, Jacques Dutronc, AC/DC, U2, Indochine, Muse et Eddy Mitchell. «Le public se tourne principalement vers des artistes reconnus et souvent installés depuis 30 voir 40 ans», commente Claire Giraudin, responsable des études et de la

communication extérieure de la Sacem. Le prix des billets ayant tendance à augmenter, les spectateurs arbitrent de plus en plus souvent en faveur d'un seul

«grand spectacle» et vont voir des «valeurs sûres», parfois au détriment de la découverte d'artistes dans des salles plus modestes.»

Par ailleurs, les ressources issues de la copie privée dont un quart alimente les aides à l'action artistique, ont progressé de 3,9% à 57 M€ en 2010. Régulièrement attaquée sur le plan de la gestion (notamment sur le salaire de ses dirigeants), la Sacem affiche une baisse du ratio de coût de gestion de 15,69% à 15,38% et une baisse du nombre d'emplois de 8% avec un effectif total de 1 399 équivalents temps plein. 663,6 M€ de droits ont été répartis aux ayants droit, en incluant l'action culturelle et sociale. Les dépôts d'œuvres progressent de plus de 10% et le nombre de sociétaires continue à grimper à un rythme élevé (+4 400, soit 137 000 sociétaires à la fin 2010). ●



Laurent Petitgirard, à nouveau président

CONSEIL D'ÉTAT

Copie privée : un arrêt inquiétant

Les recettes de la copie privée pourraient bien subir une sévère chute à partir de l'année prochaine. Ces recettes sont issues d'une somme forfaitaire fixée sur le prix des appareils électroniques permettant l'enregistrement de copies de disques ou de films à titre privé. Elles sont ensuite réparties entre les sociétés de perception et répartition de droits et 25% du total sert à financer l'aide à la création. Or le Conseil d'État a annulé le 17 juin une décision de la commission de la copie privée datant de 2008 qui avait étendu la rémunération à certains supports d'usage professionnel. Le Conseil d'État était saisi par plusieurs sociétés et syndicats professionnels. La commission avait certes prévu des abattements pour les machines d'usage professionnel et donc non destinés à copier des œuvres à titre privé. Mais le Conseil d'État a estimé qu'un système d'abattement forfaitaire et général ne suffisait pas à régler le problème. Cependant, la décision du Conseil d'État n'a pas d'effet rétroactif. Les sociétés de perception de droits n'auront donc pas à rembourser des sommes versées depuis 2008. D'autre part, la décision est

assortie d'un délai de six mois, «pour permettre à la Commission de définir à nouveau la rémunération pour copie privée en tenant compte des motifs de l'annulation». Les sociétés représentant les ayants droit estiment que le Conseil d'État a fondé sa décision sur un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne qui interprétait la Directive du 22 mai 2001 relative au non-assujettissement des usages professionnels. «Un arrêt qui a fait l'objet de diverses interprétations», soulignent-ils. Selon Charles-Henri Lonjon, de la Sorecop-Copie France, société de perception de la copie privée, l'évaluation du manque à gagner n'est pas encore possible. ●

50 millions en jeu

La rémunération pour copie privée dégage actuellement une recette d'environ 200 millions d'euros par an dont un quart (soit 50 millions) aide à financer les manifestations culturelles et la création artistique, via les différentes sociétés française de droits d'auteurs ou d'interprètes. Les supports assujettis à la rémunération sont encore les CD-Rom et DVD vierges, disques durs, tablettes tactiles, téléphones multimédias, décodeurs à disques durs...

EUROPE

Un réseau d'incubateurs d'opéras

Le prochain Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence présentera la première production du réseau European Network of Operas Academies (ENOA). *Acis and Galatea*, de Haendel, mis en scène par Saburo Teshigawara (direction musicale Leonardo Garcia Alarcón). Ce spectacle signe l'aboutissement du travail initié en 2010 au sein d'ENOA qui fédère 11 partenaires européens. «L'objectif est d'accompagner de jeunes artistes jusqu'à la création», explique Émilie Delorme, directrice de l'Académie européenne de musique du Festival d'Aix. Nous leur offrons des moyens pour tester des idées. Les plus intéressants feront l'objet de commandes et de coproductions.» D'ici à mai 2016, le réseau d'aca-

démies s'est engagé à organiser 74 ateliers, à coproduire 7 spectacles et à accompagner la mobilité des jeunes artistes et leur insertion professionnelle. ENOA bénéficie d'une subvention de 2,5 millions d'euros, accordée par le programme Culture de la Commission européenne. «Cette enveloppe finance les coûts fixes du réseau, les salaires et activités en workshop, et l'envoi des étudiants chez les partenaires», précise Émilie Delorme. À Aix, les ateliers organisés cette année seront ouverts à 16 artistes qui ont suivi un cursus à l'Académie. Au programme : découverte des spectacles programmés en juillet, conférences et travaux à partir d'une «idée de production d'opéra que chacun a en tête». ● MARJOLAINE DIHL

BELGIQUE

Le Théâtre de la Place se projette dans un nouveau lieu

Le Théâtre de la Place, Centre européen de création théâtrale et chorégraphique dirigé par Serge Rangoni, s'installera au cours de la saison 2012-2013 dans un bâtiment historique rénové et agrandi, du centre ville de Liège. C'est en 2002 qu'a été décidée la réhabilitation de ce lieu dédié aux arts et lettres depuis le 18^e siècle et fermé en 1999. Le Théâtre de la Place y disposera d'une salle de 565 places avec un plateau de 18 x 21 mètres et d'une petite salle de 145 places. Cette dernière fait partie des extensions et donnera sur la place centrale du XX Août. Elle sera dotée d'un gradin rétractable. Le projet prévoit également une salle de répétition, des ateliers d'assemblage des scénographies et de fabrication de costumes. Le chantier est piloté par les architectes liégeois Pierre Hebbelinck et Pierre de Wit. On leur doit la création du Théâtre du Manège à Mons. Le budget atteint 14,5 M€ hors TVA, dont 55% sont pris en charge par la Communauté française



M.-F. PUSSART
Serge Rangoni, le directeur

La façade, place du XX Août

Wallonie-Bruxelles, 16% par la Région wallonne, 10% par la Province de Liège et 19% par la Ville de Liège. Scène majeure de la Wallonie, le Théâtre de la Place

est, au plan européen, chef de file du projet de scène frontalières RegioThéâtre O RegioDanse associant le Theater aan het Vrijthof de Maastricht, le Cultuurcentrum de Hasselt, le Kulturbetrieb der Stadt d'Aachen et le Chudoscnik Sunergia d'Eupen. Il est aussi membre du réseau de théâtres européens Prospero. ●

ITALIE

Occupation au Teatro Valle

Le 14 juin, une centaine d'artistes et techniciens du spectacle ont débuté l'occupation du Théâtre Valle, à Rome, pour refuser la transformation de ce lieu historique en restaurant de luxe. Bien que l'adjoint à la culture de la mairie de Rome ait promis une solution respectueuse des lieux, cinq jours plus tard, les manifestants se disaient toujours décidés à rester et leur bataille devenait un symbole de la résistance à la politique culturelle du gouvernement Berlusconi. ●

CALIFORNIE

Coachella voit double

Le Coachella Festival (Californie) dédoublera sa prochaine édition en deux week-ends consécutifs, afin de satisfaire un public plus nombreux. Organisé par Goldenvoice, le festival américain proposera la même programmation, du 13 au 15 avril, puis du 20 au 22 avril 2012, sur les mêmes scènes aux mêmes horaires. Cette année, 75 000 personnes avaient acheté un pass trois jours à 269 dollars pour les concerts de Kanye West, The Strokes ou PJ Harvey. En Grande-Bretagne, les Reading and Leeds Festivals partagent déjà la même programmation, en août. ●

QUÉBEC

Une loi contre la revente de billets

Un projet de loi présenté à l'Assemblée nationale du Québec, veut interdire la revente de billets de spectacles à un prix supérieur au prix facial. Prévue pour l'automne, cette loi fixera des amendes de 2 000 à 100 000 dollars canadiens, en cas d'infraction. Le président du site Billets.ca, Éric Bussièrès dénonce une atteinte «à la libre entreprise», soulignant que le gouvernement a déjà interdit à Ticketmaster de revendre certaines de ses places plus chères via son site Tickets Now. ●

VITE DIT

► Angleterre : Après avoir cherché dans le monde entier un successeur à sa directrice, Dame Monica Mason, le Royal Ballet House a désigné son actuel directeur administratif, Kevin O'Hare. ► Portugal : le nouveau gouvernement a supprimé le ministère de la Culture, remplacé par un secrétariat d'État. ► Écosse : le Fringe 2011 d'Edinburgh proposera 2 542 spectacles dont seulement une dizaine de France, mais aussi une traduction de *Mardi à Monoprix*, d'Emmanuel Darley.

Les principaux rendez-vous professionnels

Une sélection de rencontres, débats ou conférences dédiés aux professionnels du spectacle vivant, organisés dans le cadre du Festival ou dans le Off.



SAMEDI 9

■ **16h. L'engagement citoyen : radiographie de la conscience de l'intérêt général.** Organisé par la Maison Jean Vilar et Agora-café politique, avec Stéphane Hessel, Emmanuel Ethis, Patrick Guivarç'h, Hassan Razak, Jacques Téphany, Olivier Dussopt, Dizzylez, et les collectifs 84 Droits des femmes et Droits des gens du voyage. À la Maison Jean Vilar.

LUNDI 11

■ **10h30 à 12h. Présentation de l'action artistique de l'Adami,** à la Maison Jean Vilar.

■ **15h à 17h. De l'écriture au plateau : partage d'expériences entre la France et le Royaume-Uni.** Organisé par la SACD, le Conservatoire à rayonnement régional

du Grand Avignon et le British Council, au Conservatoire du Grand Avignon.

■ **19h jusqu'au lendemain, 19h. 24 heures pour Jean Vilar,** marathon de lectures mis en espace par Fabrice Guillot. Organisé par la Maison Jean Vilar avec la SACD et les Auteurs dans l'espace public. À la Maison Jean Vilar.

MARDI 12

■ **10h30 à 13h30. L'écriture dramatique, de la page au plateau.** Organisée par les Éditions Théâtrales et la SACD au Conservatoire du Grand Avignon.

■ **10h30 à 18h30. Journées d'étude du CNRS : Le musée du théâtre en question.** Organisées par le CNRS, avec la Bibliothèque nationale de France et l'Association Jean Vilar, à la Maison Jean Vilar. Se poursuivent mercredi 13.

■ **11h. Rencontre avec le Centre arabo-européen** à l'Université d'Avignon, site Sainte-Marthe.

■ **14h. Les actions du SNES en Avignon :** rencontre avec les producteurs du Syndicat national des entrepreneurs de spectacles, présentation du label Spectacles-SNES, au village du Off. Organisée par le SNES.

■ **16h. Pour une véritable ambition artistique et culturelle en Europe.** Organisée par le Syndecac, Relais culture Europe et le Festival d'Avignon, cour du Cloître Saint-Louis.

■ **16h30. Financements publics, financements privés : pistes, impasses et modèles pour le spectacle vivant.** Organisée par Avignon Festival & Compagnies (AF&C) au village du Off.

MERCREDI 13

■ **10h à 12h30. La compagnie, acteur responsable de son développement.** Par l'ORCCA et la région Champagne-Ardenne à la Caserne des pompiers.

■ **15h à 17h. Réunion des collectifs H/F de France pour une réflexion sur la mise en œuvre d'une coordination nationale.** Par l'association H/F Rhône-Alpes et la région Rhône-Alpes à la péniche Rhône-Alpes.

■ **18h. Le financement du spectacle jeune public.** Organisée par la commission jeune public d'AF&C au village du Off.

DU 13 AU 16 JUILLET.

■ **Quels nouveaux modes de coopération et de co-construction pour les arts et la culture ?**

Organisées par l'Ufisc, le CNAR culture et la Cofac, à l'AJMI-Manutention. Le 13, de 10h à 13h : Culture et économie solidaire. Le 14, de 10h à 13h : Les services d'intérêt général au niveau européen. Le 15, de 10h à 13h : acteurs et collectivités territoriales. Le 18, de 14h à 17h : la co-construction des politiques de l'art et de la culture, avec la Région Pays-de-la-Loire, au Grenier à sel.

JEUDI 14

■ **10h. Rencontre annuelle des Écrivains associés du théâtre (EAT)** à l'ISTS.

■ **10h. Quand les artistes accompagnent d'autres artistes.** Organisée par Art vif, Association pour la mise en réseau des professionnels du spectacle vivant en Rhône-Alpes, sur la péniche Rhône-Alpes.

■ **11h. Politiques publiques et création.** Organisé par le conseil général de Seine-et-Marne à la Maison Jean Vilar.

■ **11h. Rencontre d'information de la Spedidam** au Village du Off.

■ **14h. L'accompagnement à la structuration des équipes artistiques du spectacle vivant.** Organisé par la Nacre Rhône-Alpes, sur la péniche Rhône-Alpes.

■ **14h. Comment se mobiliser pour un plus juste équilibre entre artistes femmes et hommes dans les programmations ?**

Organisée par l'association H/F Île-de-France au village du Off.

■ **16h. Le théâtre au pied des murs.** Organisée par AF&C et la compagnie Ainsi de suite. Avec René Backmann, rédacteur en chef service étranger du *Nouvel Observateur* ; Maria Kyriakou, directrice artistique d'Omada One ; Robert McLiam Wilson, écrivain ; Frank Neisse, coauteur de *Des murs entre les hommes* et conseiller politique au Kosovo ; Claude Pelopidas, directeur artistique de la cie Ainsi de suite ; Nadia Stylianou, directrice du spectacle vivant au ministère de la Culture de Chypre.

Au village du Off.

■ **16h30 à 18h. L'écrivain est-il coupable ?... Coupable d'être un artiste ?** Par les EAT, à la Maison Jean Vilar.

VENDREDI 15

■ **Journée de l'itinérance,** organisée par le festival Villeneuve en Scène. À Villeneuve-lès-Avignon.

■ **10h à 12h30. Itinérance et développement durable: quels engagements pour l'avenir ?**

■ **14h à 16h. XXI^e siècle, l'engagement des artistes en question** (avec Maboul Distorsion, Bruno Thicuir, Gil Bourasseau, Christian Chessa et la Compagnie Arsenic). Artistes et engagements (avec Matthias Langhoff [sous réserve], le Théâtre Aftaab de Kaboul, Jean-Louis Hourdin et Hassane Kassi Kouyaté).

■ **16h30 à 18h30. Itinérance : formations-informations-déformations ?**

■ **9h30 à 17h. Journée de débats et de réflexion de la commission culture et sports de l'Assemblée des Départements de France (ADF)** (ADF). Matin : « Paroles de professionnels : quel rapport aux collectivités territoriales ? » ; après-midi : « Après la réforme territoriale : Culture et Sport, pour un nouveau service public



Yves Ackermann, président du conseil général de Belfort et de la commission culture et sport de l'ADF

local». Organisée par l'ADF. Ouvert aux élus et DAC des Départements, aux directeurs d'Addim et d'agences départementales. À l'Hôtel du Cloître Saint-Louis.

■ **10h. Pistes de réflexion pour l'avenir du spectacle vivant.** Conférence de presse organisée par le Syndecac à l'université d'Avignon.

■ **10h à 12h. Échange sur les chantiers de Scène(s) d'enfance et d'ailleurs.** Organisé par Scène(s) d'enfance et d'ailleurs sur la Péniche Rhône-Alpes.

■ **10h à 12h. La coopération culturelle territoriale, un enjeu majeur.** Organisée par l'Arcadi et la Région Île-de-France, à l'Espace Jeanne Laurent.

■ **10h à 13h. Croisement d'écritures francophones.** Organisée par la SACD et le Tarmac de La Villette au Conservatoire du Grand Avignon.

■ **10h à 19h. Forum «Aux arts citoyens !»** avec *Libération*,



La Maison Jean Vilar



Pascal Brunet, directeur du Relais Culture Europe

Les rencontres professionnelles et les débats

● **RUÉE SUR LA BILLETTERIE INTERNET.** Mauvaise surprise pour quelques futurs festivaliers d'Avignon. Cherchant à réserver des places sur Internet le lundi 13 juin, jour d'ouverture de la billetterie, ils voient plusieurs de leurs demandes refusées. Il n'est même pas 11 heures du matin et il ne reste plus de place disponible ! Explications de la direction du Festival : «*Nous avons vendu 50 % de places de plus sur Internet le premier jour par rapport à l'an dernier, soit 12 719 places vendues pour 11 319 visites. Or des quotas de places avaient été réservés aux différents canaux de vente. Mais nous allons réalimenter le Web.*» Tous circuits confondus, 30 000 places ont été vendues dès le premier jour sur quelque 120 000 places.

● **LA RÉGION PACA AU FESTIVAL.** Cette année, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ouvrira un lieu de rencontres et d'échanges aux professionnels, du 9 au 15 juillet, à l'antenne du conseil régional à Avignon (Hôtel d'Armand, Place Maurice Bonnard). Des chargés de mission de la Direction de la culture et du patrimoine, de l'Arcade et de la Régie culturelle régionale y assureront des permanences. Un programme de rencontres est prévu sur l'aide à la création, la politique en faveur de la diffusion, la coopération entre opérateurs culturels, l'accès à la culture pour les lycéens, la formation, l'éco-responsabilité, ainsi qu'une rencontre internationale sur les pratiques éco-responsables dans les manifestations (date à préciser).

● **RÉGIONS DANS LE OFF.** La Région Midi-Pyrénées annonce qu'elle consacre 87 000 euros pour soutenir 21 compagnies dans leur présence à Avignon dont 17 compagnies de la région. La Région Pays de la Loire affiche pour sa part un budget de 300 000 euros. Elle accueille sept compagnie au Grenier à sel. Sept autres compagnies régionales se produisent dans le Off.

à l'Université d'Avignon site Sainte-Marthe.

■ **11h. Rencontre d'information de la Spedidam** à l'ISTS.

■ **11h à 13h. Le corps et le texte. Le corps du comédien est-il inscrit dans le**

texte ? Organisée par les EAT, avec les auteurs et/ou comédiens : Yan Allegret, Valérie Boronad, Cyril Casmèze (sous réserve), Monica Companys, Jade Duviquet, Christophe Huysman. À la Maison Jean Vilar.

■ **11h30. Rencontre avec le CNV à l'Institut supérieur des techniques du spectacle.**

Avec Jacques Renard, directeur ; Mary Vercauteren, responsable du secteur activités de productions ; Corinne Bret, chargée de communication.

■ **14h à 16h. Parcours professionnels des artistes et techniciens : quels accompagnements pour prévenir les incidents et donner**

un nouvel élan à sa carrière ? Organisée par le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle et par Pôle emploi spectacle, au Village du Off.

■ **16h30 à 18h. Rencontre avec Micheline et Lucien Attoun, directeurs de Théâtre Ouvert.**



Organisée par la Région Île-de-France, à l'Espace Jeanne Laurent.

■ **16h30. Le goût de la responsabilité.** Artistes et élus, responsables devant le public ? Organisé par le Centre d'information, de documentation, d'étude et de formation des élus à la Maison Jean Vilar.

■ **18h. Pour une pratique artistique et culturelle accessible à tous.** Comment prendre en compte les singularités de chacun dans le spectacle vivant ? Organisée par l'Éveil artistique des jeunes publics avec Scène(s) d'enfance et d'ailleurs et le Centre Ressources Théâtre Handicap, à la Maison du théâtre pour enfants.



ERIC DEGUIN

SAMEDI 16

■ **Rencontres d'Avignon pour la culture du Parti socialiste.**

Débat consacré au projet culturel des socialistes et à leurs ambitions pour la culture après 2012. Par le PS et la Fédération des élus socialistes. Heure et lieu à déterminer.



Martine Aubry lors d'un débat à Avignon en 2009

■ **Matin : permanence du Syndicat national des scènes publiques, à l'ISTS.**

■ **11h. Avignon et la danse.** Réflexion autour de la danse à Avignon d'hier à aujourd'hui. Organisé par/à la Maison Jean Vilar.

■ **11h30. Costumes de danse.** Organisée par le Théâtre des Doms avec la revue *Repères*, cahier de danse, au Théâtre des Doms.

■ **15h. D'un déficit fabriqué à une pénurie organisée.** Organisée par la CGT-Spectacle, cour du Cloître Saint-Louis.

■ **17h. Commémoration et spectacle vivant.** Organisé par l'association les Archives du spectacle, avec l'Ensatt et la Maison Jean Vilar. Avec Joël Huthwohl,

directeur du département des arts du spectacle à la Bibliothèque nationale de France, Roland Monod, acteur et metteur en scène, Thierry Pariente, directeur de l'Ensatt, Martine André, éclairagiste et cofondatrice des Archives du spectacle. À la Maison Jean Vilar.

DIMANCHE 17

■ **10h30. Croisement des esthétiques, croisement des réseaux de diffusion ?**

Organisée par la Nacre Rhône-Alpes et par l'ARFI, Association à la recherche d'un folklore imaginaire, sur la péniche Rhône-Alpes.

■ **11h00. La rencontre théâtre et sciences: un état des lieux.**

Organisée par Universcience, le Centre national du théâtre et l'Université d'Avignon, dans la cour de la préfecture de Vaucluse-Avignon.

■ **11h30. Rencontre avec Serge Saada** pour son livre *Vers un spectateur possible ?*, essai sur la médiation culturelle. Organisée par les Éditions de l'Attribut au Théâtre des Doms.

■ **16h. Théâtre et émancipation.** Organisé par la Région Île-de-France, cour du Cloître Saint-Louis.

DU 17 AU 19.

■ **Tables rondes culture et médias organisées par Altair** («think tank» culture/média), avec le Off d'Avignon, *Mediapart*, *Les Inrockuptibles* et *Respect Magazine*.

Avec Edwy Plenel, Constantin Costa-Gavras, Daniel Mesguich, Laure Adler, Greg Germain, Jean-Louis Sagot-Duvaurox, David Kessler, Jean Digne, Ousmane Ndiaye, Mohammed Kacimi, Fadhel Jaïbi, Elsa Solal, Patrick Zelnik, Ibrahim Sorel, Jean-Jacques Augier, Noëlle Châtelet, Jean Djemad. Au Village du Off.

■ **Le 17 ; 14h.** Nouveaux médias Internet, relais et réseaux associatifs : comment favoriser la diffusion d'une information indépendante dans la société ?

■ **15h30.** La République peut-elle faire la paix avec son histoire coloniale ?

■ **Le 18 ; 14h.** Une République éclairée peut-elle faire l'impasse sur la question du sens et de la part du spirituel dans un monde matérialiste ?

à Avignon

■ **Le 19 ; 14 h.** Les bouleversements de l'économie de la culture et du numérique: la place de l'artiste.

■ **15h30.** La créativité de la jeunesse et des quartiers : Comment prendre une place pleine et entière dans l'émergence de la société de demain ?

LUNDI 18

■ **14h à 17h30. Écrire et mettre en scène : une relation privilégiée.** Théorie et pratique du théâtre contemporain. Organisée par la SACD et les éditions Gallimard au Conservatoire du Grand Avignon.

■ **15h à 18h. Quelle politique publique pour libérer la création ?** Organisée par la CGT cour du Cloître Saint-Louis. Avec Agnès Naton, secrétaire confédérale de la CGT ; Daniel Jeanneteau, metteur en scène ; André Castelli, (vice-président du conseil général du Vaucluse ; Laurent Sterna, directeur de la culture et du patrimoine au conseil régional PACA.

MARDI 19

■ **10h30. Assemblée générale des salariés du spectacle.** Organisée par la CGT-Spectacle au Village du Off.

■ **12h30 à 14h30. Rencontre avec l'Action artistique de l'Adami.** Organisée par l'Adami à la Maison Jean Vilar.

■ **15h à 18h. 2012 : Et la culture ?** Organisée par la Fédération territoriale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC). Cour du Cloître Saint-Louis.

■ **Journée hommage à Philippe Avron** proposée par l'association des Amis de Philippe Avron. **10h30. Philippe Avron, passeur d'humanité.** Au cinéma Utopia.



Philippe Avron

17h. Hommage à Philippe Avron. Témoignages et lectures, avec Catherine Tasca, Jack Ralite, Robert Abirached, Brigitte Fossey, Alain Timar, etc. À la Maison Jean Vilar.

20h. Montaigne, Shakespeare, mon père et moi. Variante radiophonique du dernier spectacle de Philippa Avron, enregistrée en mai 2010. Par France Culture, au musée Calvet.

22h. Hommage en image au musée Calvet.

MERCREDI 20

■ **Table ronde du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.** Coorganisée par AF&C au village du Off.

JEUDI 21

■ **10h à 13h. De l'influence des politiques publiques sur la liberté de création dans le jazz et les musiques improvisées.**

Organisée par l'Orchestre national de jazz à l'AJMI-La Manutention.

■ **14h30. Rencontre d'information de la Spedidam à l'ISTS.**

VENREDI 22

■ **11h. Rencontre d'information de la Spedidam** au Village du Off.

■ **11h30. Le soutien aux auteurs dramatiques.** Organisée par le Centre des écritures dramatiques Wallonie Bruxelles au Théâtre des Doms.

■ **En route vers un éco-festival.** Organisée par AF&C et la Ville d'Avignon. Au village du Off (horaire à préciser).

■ **18h. Table ronde dédiée aux soutiens européens à la culture.** Présentation du programme cadre Culture 2007-2013. Organisée par le Centre des écritures dramatiques Wallonie Bruxelles au Théâtre des Doms.

JEUDI 28

■ **11h à 13h. Échange avec la Commission de la charte d'AF&C autour de l'élaboration d'une charte de bonne conduite pour les compagnies et les lieux du Off,** au Village du Off.



Le village du Off en 2010

TOUS LES JOURS DU 6 AU 26 JUILLET

■ **10h30 à 18h30.** Permanences de l'Adami, à la Maison Jean Vilar.

■ **Du 8 au 30 juillet.** Permanences de la Spedidam.

■ **Du 11 au 22 juillet.** Permanences d'Audiens au Village du Off, en partenariat avec Pôle emploi. Également du 11 au 13, de 14h30 à 17h, à l'ISTS.

■ **Du 13 au 15.** Permanences de Relais Culture Europe (sur rendez-vous auprès d'Emmanuelle Sadeler : 01 53 40 95 10)

● **OFF : CHAPITEAU PLUS COÛTEUX.** L'année dernière, le chapiteau installé au centre de la cour de l'École Thiers, a été un élément décisif pour l'identification et l'activité du village du Off. Il était donc naturel de renouveler l'opération. Mais le prestataire de service, contrairement à 2010, ne poursuivant pas sa tournée 2011 jusqu'à Edimbourg, le coût de la location a explosé. Des informations indiquent que l'addition augmenterait de 10 000 € à 15 000 €. C'est l'un des éléments qui expliquent la nouvelle stratégie de commercialisation des espaces du Off, conduit à augmenter ses recettes propres.

● **PLUS DE SPECTACLES DE THÉÂTRE.** La comparaison entre cette édition 2011 et la précédente révèle une forte progression de spectacles de théâtre : 687 contre 621. Le genre café-théâtre est également en hausse (87 contre 74), ainsi que les spectacles jeune public (99 contre 82). Il y aura un peu moins de concerts et de théâtre musical.

● **LA PROVENCE EN FORCE DANS LE OFF.** 147 compagnies de la région Provence-Alpes Côte d'Azur participent au Off 2011. En 2010 où elles étaient 114. Le contingent d'Île-de-France, toujours largement en tête, sera encore plus important, avec 362 compagnies contre 335 l'année dernière.

● RENCONTRES EUROPÉENNES.

Les Rencontres photographiques d'Arles, le Festival d'Aix-en-Provence et celui d'Avignon s'associent pour des Rencontres européennes sur le thème «Europe : Le regard des artistes». À Aix-en-Provence, le 13 juillet, il sera question du dialogue interculturel avec «Méditerranée, la parole des artistes et la place de la création». À Avignon, le 24 juillet, le thème sera «Europe, comment ça va avec les artistes ?». Une rencontre sur les nouvelles pratiques et formes de diffusion photographiques aura lieu le 9 juillet à Arles.

Les rencontres sur invitation

■ **Rencontre des partenaires de l'ONDA.** Gymnase Saint-Joseph. Mardi 12. 10h30.

■ **Conseil syndical élargi du Syndicat national des scènes publiques (SNSP),** à l'ISTS. Vendredi 15.

■ **Conseil d'administration de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles de collectivités (Fnadac),** par la Fnadac, à l'ISTS. Samedi 16. 9h30.

■ **Repérer, accompagner, produire, dix minutes pour convaincre.** Rencontre réservée aux programmeurs, organisée par la SACD, le CNT, Universcience et la compagnie Les Sens des mots. Au Conservatoire du Grand Avignon. 11h à 13h.

■ **Journée de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (Anrat),** à la Maison Jean Vilar. Séminaire fermé. Dimanche 17.

■ **Réunion des adhérents PACA et Rhône-Alpes du SNSP.** Lundi 18.

■ **Démocratiser l'accès à l'enseignement initial du théâtre.** Rencontres professionnelles des adhérents de l'Association nationale des professeurs d'art dramatique (Anpad). Organisées par l'Anpad, à l'ISTS. Du lundi 18 au mercredi 20.

■ **Séminaire des délégués culturels des universités-Réseau Art + Université + Culture,** Université d'Avignon, site Sainte-Marthe. Le 20, journée de rencontre avec le réseau. Du 18 au 22.

■ **Journées d'étude du FNAS,** Université d'Avignon, site Sainte-Marthe. Du 19 au 22.

■ **Salon d'artistes de l'ONDA.** Les 14 et 21 juillet.

L'ONDA organise ces rencontres avec des metteurs en scène et chorégraphes à l'attention des programmeurs internationaux. Jeudi 14, de 11h à 13h, avec : Alain Buffard, François Chaignaud et Cécilia Bengolea, Fadhel Jaïbi, Vincent Macaigne, Barbara Matijevic et Giuseppe Chico, et Christian Rizzo. Jeudi 21, de 11h à 13h, avec : Jean-Baptiste André, Fanny de Chaillé, Latifa Laâbissi, Rachid Ouramdane, François Verret, et Guillaume Vincent.

CORSE

Robin Renucci : «L'Aria, un succès sur le long terme»

Du 10 juillet au 13 août se tiendront les 14^e rencontres internationales de l'Aria, en Corse. Robin Renucci, créateur de l'Aria, les présente comme le pic estival de l'association qui propose toute l'année des stages et un programme d'accueil des scolaires. «*Les rencontres n'ont jamais été un festival, souligne-t-il. C'est un mode d'action culturelle, dans la tradition des stages de réalisation de l'éducation populaire*». L'acteur insiste sur l'ancrage local et la participation des habitants, non cantonnés à une position de spectateurs. Les rencontres d'été mettent en présence 140 stagiaires en vue



d'une réalisation artistique, soit une douzaine de spectacles présentés du 6 au 13 août, mais aussi des tables rondes, lectures, scènes ouvertes... L'association emploie cinq permanents et une trentaine d'intermittents. Elle dispose d'un budget de 700 000 euros et est soutenue par trois ministères (Culture, Jeunesse et Éducation), la Collectivité de Corse et le Département de Haute-Corse. Depuis août 2010, l'Aria dispose, avec le bâtiment la Forge, d'un plateau de 420 m², avec une jauge de 300 personnes. Pour Robin Renucci, cet outil illustre le succès économique et artistique de l'Aria, d'un projet qui a vu à long terme dès le début et s'est révélé efficace pour le développement territorial : «*Nous sommes partis du territoire, avec un syndicat mixte, pour monter un financement de 5 millions d'euros*». Face «*aux dégâts du consumérisme culturel*», Robin Renucci veut renouveler la notion d'éducation populaire par celui de «*contribution populaire*». Un concept à la base de sa candidature à la direction des Tréteaux de France, dont il est favori. ● Y. P.

ISÈRE

Rencontres de Brangues : la dernière édition

La dernière édition des Rencontres de Brangues se déroulera les 25 et 26 juin. Elle accueillera, entre autres, Denis Guénoun, Jean-Pierre Siméon, une mise en scène de *Protée*, de Claudel par Philippe Adrien, des mises en espaces par Christian Schiaretti et Guillaume Fulconis, des tables rondes d'auteurs, d'éditeurs... Depuis sept ans, l'association pour un centre culturel de rencontre à Brangues (ACCRB), présidée par Christian Schiaretti, militait pour transformer l'ancienne demeure de Paul Claudel en lieu pérenne de résidences de recherche et de rencontre dédiées à la poésie et à l'écriture théâtrale. Un premier projet avait envisagé une cession de la propriété par la famille Claudel au conseil général. Ce dernier a décidé de ne pas acheter. Un second s'appuyait sur un bail emphytéotique (longue durée) et supposait 1,5 million d'euros d'investissement et 240 000 euros en fonctionnement, répartis entre État, Département de l'Isère et Région Rhône-Alpes. «*Les pouvoirs publics ont opposé une fin de non recevoir*», indique l'association. Jean-Jack Queyranne, président de Région, avait manifesté son soutien, mais la Région n'a pas soutenu seule le projet quand ni l'État ni l'Isère ne l'ont accompagnée. Une aventure militante marquée par la présence de personnalités littéraires, artistiques et universitaires se termine ainsi en queue de poisson et laisse en suspens l'avenir du lieu. ●

Festivals : situation contrastée.

À l'issue de l'assemblée générale de France Festivals, son président **Philippe Toussaint**, a décrit un bilan de santé contrasté au sein de la fédération : «*Les fréquentations sont bonnes, mais l'instabilité des aides publiques est très redoutée. L'État a resserré le spectre de ses interventions, et ses financements semblent stabilisés, mais la part des collectivités territoriales connaît des variations importantes et la part du mécénat est fragilisée*». Les directeurs donnent plus souvent la préférence à des formes légères et remettent parfois en cause des productions.

Une étude européenne sur les festivals.

Le 14 juin, la fédération France Festivals a donné le coup d'envoi d'une étude européenne. Elle sera menée avec les fédérations de festivals de neuf pays (Belgique, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Norvège, Suède, Royaume-Uni). Le pilotage français est confié à l'équipe d'**Emmanuel Négrier** qui codirigera en outre le comité scientifique avec Lluís Bonet, de Barcelone et Michel Guérin, de Wallonie. La recherche portera sur les politiques festivalières, les indicateurs d'activité artistique, culturelle et économique, le management et l'insertion territoriale. Elle s'appuiera sur un échantillon de festivals de musiques classique, mais aussi de jazz, musique contemporaine, musiques du monde... La restitution est attendue à partir de mai 2012.

Art lyrique en Loir-et-Cher.

Dans le Loir-et-Cher, les metteurs en scène Gabriel Giudicelli, et Jean-Marc Biskup créent un nouveau rendez-vous d'art lyrique, reproduit par La Compagnie française de l'opéra à l'opérette et l'association Les Rencontres théâtrales. Sous le nom Châteaux en scène,

il présentera deux opéras (quatre représentations) au Château de Beauregard de Cellettes (41), avec le soutien du conseil général.

Retour du festival à Hédé-Bazouges.

Après une année blanche, le Théâtre de Poche d'Hédé (35) renoue avec une manifestation estivale. Le Joli Collectif, depuis un an à la tête de la structure, voulait d'abord mettre l'accent sur la saison, avant de lancer «*Bonus*» (du 14 au 16 août). Il ne s'agira plus seulement de théâtre mais aussi de musique, danse et arts plastiques avec deux axes, la création contemporaine professionnelle et l'ouverture sur l'Europe via des partenariats : Lokal, festival international de théâtre de Reykjavik, et le Sommer.Bar Festival de Berlin. Subventionné par la Commune, la Région et le Département, Bonus dispose d'un budget de 60 000 €, dont 36 000 € pour l'artistique.

Les prix SACD du spectacle vivant.

Le palmarès 2011 des prix SACD pour le spectacle vivant est le suivant. Grand-prix ex-æquo : Alain Cavalier et Jean-Michel Ribes. Prix européen : Alan Bennett ; prix Suzanne Bianchetti : Anaïs Demoustier ; prix théâtre : Didier Bezace ; prix nouveau talent théâtre : Matthieu Delaporte et Alexandre de La Patellière ; prix de la mise en scène : Jean-Luc Revol ; prix humour/one-man show : Nicolas Canteloup et coauteurs ; prix nouveau talent humour/one-man show : Virginie Hocq ; prix arts du cirque : Bonaventure Gacon ; prix arts de la rue : Jacques Livchine et Hervée Gervais de Lafond ; prix chorégraphique : Xavier Le Roy ; prix nouveau talent chorégraphique : Jonah Bokaer ; prix musique : Michaël Levinas ; prix nouveau talent musique : Oscar Strasnoy. Médailles Beaumarchais : Guillaume Cerruti, Laurence de Magalhaes, Françoise et Peter Kirkpatrick, Masako Okada, Claude-Éric Poiroux.

PARIS

Petit Bain se jette à l'eau

Petit Bain ouvrira le 6 juillet. Amarrée au quai devant la Bibliothèque François Mitterrand, à Paris, cette barge comprend une salle de concert de 450 places, un studio multimédia, un restaurant et une terrasse-jardin de 150 m². Petit Bain proposera 250 concerts par an (60% de productions, 40% de locations) autour des musiques populaires du monde entier. L'équipement, conçu par les architectes d'Encore Heureux, a coûté 2,2 M€. La Ville de Paris en a financé un quart, accompagnée par la Région Île-de-France et le CNV. La Ville verse une subvention de fonctionnement de 100 000 € et la Région de 35 000 €. Le restaurant devra équilibrer l'activité. Le projet a été initié par l'association la Guinguette Pirate qui avait géré la jonque du même nom à Paris et organisait le festival Sous la Plage. Elle a été rejointe par le Bouquin Affamé (ex-lieu de diffusion à Clichy-la-Garenne). Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), la nouvelle structure est membre de l'Union régionale des sociétés coopératives, d'Actes If, du RIF, de la Fédurok, et bientôt du SMA. La moitié des 24 équivalents temps plein est composée de personnes en réinsertion. Ricardo Esteban, directeur, explique : «*Petit Bain est un projet social et culturel et non socioculturel. La SCIC nous permet une hyper démocratie de fonctionnement et d'associer des entreprises, associations ou structures artistiques.*» ● N. D.



D. R.

Prix des cent livres.

Le Prix des cent livres-Emmanuelle Marie 2011 des Écrivains associés du théâtre (EAT), décerné en partenariat avec la SADC, a été attribué au Studio-Théâtre d'Asnières. Cette distinction récompense un soutien à l'écriture dramatique contemporaine. Des «coups de cœur» ont été attribués à Fontenay en scènes, à Fontenay-sous-Bois (94), et à la bibliothèque de Saint-Herblain (44).

Lyon : retour de Sens interdits.

Aux Célestins, la deuxième édition du festival biennal Sens interdits se tiendra du 21 octobre au 9 novembre. Axé sur l'urgence politique et la résistance, il invite onze troupes du Cambodge, Chili, Tunisie, Afghanistan. Les Célestins assureront la production déléguée en France de deux spectacles et leur tournée : *L'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge* et *Comida Alemana*.

ASTP : nouvelle aide aux tournées.

L'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP) a adopté un nouveau dispositif d'aide à la création de spectacles d'art dramatique, lyrique et chorégraphique en tournée, destiné à ses adhérents tourneurs. L'aide reposera sur un volet «activité» (nombre de représentations, création ou reprise) et un volet «emploi». Selon l'ASTP, cela pourrait multiplier par 2,5 le montant théorique des aides qui, désormais, seront remboursables, selon les résultats d'exploitation.

Besançon : fin d'Herbenzick.

Le festival de musiques actuelles Herbenzick, sur le campus de Besançon depuis 2002, n'aura plus lieu. Il était organisé par l'association Interférences qui s'est trouvée face à un déficit de plus de 200 000 euros. Bien que le festival ait obtenu un redressement judiciaire en janvier, la Ville, principal soutien, a tourné la page.

Extension du CNAC : Matthieu Poitevin.

C'est le projet de Matthieu Poitevin, d'ARM Architecture, qui a été choisi pour l'extension du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne. L'opération consiste à convertir une friche agricole de 20 000 m². Le site historique du CNAC communiquera avec les futures salles d'enseignement, d'entraînement, et d'administration. Le chantier, de 4,7 M€, devrait débuter à l'été 2012 pour une ouverture fin 2013. Il est financé dans le cadre du contrat de projets État-Région.

Marseille : des fonds de dotation pour 2013.

Le 16 mai, le conseil municipal de Marseille a voté la création de deux fonds de dotation visant à «améliorer le rayonnement culturel de Marseille en apportant dès 2013 et de façon pérenne de véritables outils de partenariats publics privés». De quoi faire une sérieuse concurrence aux recherches de mécénat de Marseille-Provence 2013, comme le pointe le site d'informations www.marsactu.fr dans un article qui souligne la volonté de **Jean-Claude Gaudin** de garder la main sur l'année européenne de la culture.

Rio loco : réussite.

Le festival Rio loco, à Toulouse, a attiré près de 19 000 spectateurs chaque soir sur cinq soirées, du 15 au 19 juin. Il y avait eu 89 000 spectateurs en 2010. Cette fréquentation satisfait les organisateurs. En février dernier, le festival avait revu en urgence sa programmation axée sur le Mexique, à la suite de l'annulation de l'année du Mexique en France. Pour la première fois, Rio loco ne proposait pas une programmation centrée sur une seule aire géographique. Il s'agissait de sa première édition sous la direction d'Hervé Bordier.

Finances : l'amendement sur la CFE retiré.

L'amendement à la Loi de finances rectificative, discutée en juin, proposant d'exonérer toutes les entreprises de spectacle vivant de la cotisation foncière des entreprises (CFE), a été retiré avant le débat à l'Assemblée nationale. Il avait été rédigé par quatre députés UMP (Patrice Martin-Lalande, Franck Riester, Muriel Marland-Militello et Marie-José Roig) en vue de «rétablir l'égalité fiscale entre les acteurs du spectacle vivant, suite à la réforme de la taxe professionnelle». Il étendait la possibilité d'exonération de la CFE à l'ensemble du spectacle vivant musical et de variété.

Téléphone anti-pirate.

Apple a déposé un brevet sur une technologie empêchant les enregistrements pirates de spectacles. Si le téléphone détecte un signal infrarouge émis depuis la salle, l'utilisateur ne pourra plus téléphoner ou enregistrer en audio ou vidéo avec son téléphone.

PARUTIONS

● **LA SCÈNE.** Le magazine trimestriel marque l'entrée en période préélectorale par un copieux dossier intitulé «*Les politiques culturelles ont-elles (encore) un avenir ?*». À noter également l'entretien avec Patrick Sénécals et François Gabory sur le réseau Chaïnon, un article sur les tendances budgétaires des collectivités territoriales, les cas d'école, la grande critique... www.lascene.com



● **IN VIVO.** Anne Gonon consacre cet ouvrage à la relation entre l'artiste de la rue et son public, sa fonction au centre de l'esthétique des arts de la rue, ses postures... Éditions l'Entretemps, 210 pages, 16 euros.

DANSE

Le CDC Paris Réseau bloqué en préfiguration

En préfiguration depuis l'été 2009, la création du centre de développement chorégraphique Paris Réseau est bloquée. Lancé à l'initiative de la DRAC d'Île-de-France, ce CDC devait regrouper quatre associations indépendantes : l'Atelier de Paris dirigé par Carolyn Carlson, Le Regard du Cygne, l'Étoile du Nord et Micadanses. Ce dernier, lieu de référence de la ville de Paris pour la danse, avec ses cinq studios et ses 1 000 adhérents, a coordonné la mission de préfiguration. Mais le 12 avril, son conseil d'administration a décidé de ne pas signer la convention qui officialisait la fin de la période de préfiguration, bloquant le processus. Il estimait que cette préfiguration n'avait pas levé le flou du projet artistique et n'avait pas dégagé de perspectives à trois ans, mais, surtout, que la répartition des responsabilités et des compétences lui était trop défavorable, Micadanses choisit ainsi de refuser la proposition de la DRAC quitte à rester une institution purement parisienne. Dès l'origine, cette question de la gouvernance a été négligée dans le projet engagé par la DRAC, laquelle tenait à une direction collégiale, ce qui revenait à faire porter le poids du réseau sur la plus grosse structure. Le blocage était inévitable d'autant que ce projet rencontrait de fortes oppositions de la part du réseau des CDC. «*Le CDC Paris Réseau ne correspond pas à notre cahier des charges*», déclarait le président de l'association des directeurs de CDC dans la *Lettre du Spectacle* du 19 novembre 2010. ● P. V.

Marseille : la Criée s'ouvre au public.

Lors de la conférence de presse de présentation de la saison de La Criée, à Marseille, préparée par le directeur sortant **Jean-Louis Benoit**, **Macha Makeïeff**, qui lui succède le 1^{er} juillet, a annoncé une transformation du lieu.

«*Il faut montrer le théâtre en train de se faire, a-t-elle déclaré. Le hall sera un peu comme une 3^e salle derrière la façade vitrée.*»



SIMON VALLON

Macha Makeïeff

Si elle n'indique pas encore le budget de tels travaux, la nouvelle directrice assure que le conseil régional a donné son accord. Quant aux autres partenaires publics (Département, Ville et État), elle promet : «*Ils sont partants*».

Victoires : Chassagne remplacé par Frèrebeau.

Un an seulement après son arrivée à la présidence des Victoires de la musique, **Thierry Chassagne**, PDG de Warner, a remis sa démission. Décidé

à redynamiser une manifestation en perte de vitesse, il l'avait scindée en deux : une partie jeunes talents sur France 4 et une partie principale sur France 2. Mais cette dernière a connu une nouvelle chute d'audience. Thierry Chassagne explique son départ par le manque de temps, suite au rachat de Warner Music Group par Access Industries. Il est remplacé par **Vincent Frèrebeau**, président du label indépendant Tôt ou Tard.

Cirque : réseaux franciliens.

Le théâtre Firmin Gémier-la Piscine a obtenu le 15 juin, le label de pôle national des arts du cirque. L'établissement dirigé par **Marc Jeancourt** va mener une politique de commande (lancée avec Aurélien Bory et Nikolaus), constituer un parcours cirque en Île-de-France avec le Parc et la Grande Halle de La Villette et l'Académie Fratellini, et mettre en place un réseau régional d'acteurs de la formation, la production et la diffusion. Il préparera un plan régional en faveur des arts du cirque.

Nantes : Le Grand T investit en production.

Pour sa première saison sous la direction de **Catherine Blondeau**, le Grand T, à Nantes, accueille trois artistes associés. Wajdi Mouawad ouvre la saison avec *Des Femmes*. **Aurélien Bory** installera sa géométrie de caoutchouc en octobre et reviendra en janvier. L'Opéra Pagãï montera un *Safari intime* avec les habitants de Saint-Lumine-de-Coutais (44). **Patrick Pineau** fera entendre des textes classiques et contemporains. Le Grand T coproduira leurs projets. Le budget production progresse de 20%. «*Nous espérons davantage la saison prochaine*», indique Catherine Blondeau.

Aix-en-Provence avec les amateurs.

Dominique Bluzet, directeur du Grand théâtre de Provence, du Jeu de Paume et du Gymnase, a également demandé à **Jean-Pierre Vincent** de travailler avec une troupe d'une quarantaine d'acteurs amateurs et veut construire un chœur amateur de 200 chanteurs avec l'encadrement de Radio France.

Quimper : Le Doaré vers un CDC ?

La compagnie de danse de Patrick Le Doaré, quimpéroise depuis 1989, a annoncé qu'elle changeait de nom et de missions. Elle devient TEEM/ Territoires d'écritures en mouvement- structure de développement chorégraphique conventionnée, et ceci «*à la demande de la DRAC Bretagne*», précise-t-elle. L'objectif est d'aboutir, en 2013 après évaluation et inspection, à un centre de développement chorégraphique. Or, pour l'instant, le réseau des CDC n'a pas été contacté bien que l'usage de la cooptation y reste très fort. Par ailleurs, à Paris, la délégation à la danse du ministère de la Culture souligne que cette évolution ne répond pas aux exigences d'un CDC telles que défini par la charte des labels, pas plus qu'à ses priorités actuelles.

SUR VOS AGENDAS

MARSEILLE

LE 27 JUIN

Observer une capitale européenne de la culture
Par le Centre Norbert Elias
centre-norbert-elias.ehess.fr

CAEN

LE 30 JUIN

Vers une nouvelle économie de l'art et de la culture
Par le conseil régional de Basse-Normandie.
culture.region-basse-normandie.fr

PARIS

LE 30 JUIN

Le soutien aux équipes artistiques, aux lieux de création et de diffusion
Par Scène(s) d'enfance et d'ailleurs et le Théâtre de la marionnette à Paris.
scenesdenfance@gmail.com

STRASBOURG

LE 30 JUIN

Europe du cirque : allez-retour
Par territoires de cirque et Les Migrateurs.
www.lesmigrateurs.org

MONTPELLIER

LE 30 JUIN

Pour une politique patrimoniale de la danse
Festival Montpellier Danse.
www.montpellierdanse.com

ROUEN

DU 4 AU 6 JUILLET

Lieux de musiques actuelles
Par la Fédurok et la Fédération des scènes de jazz.
clothilde@la-fedurok.org

BOURGOIN-JALLIEU

LE 6 JUILLET

Arts dans l'espace public : jusqu'ou peut-on aller ?
Par l'association des DAC de Rhône-Alpes.
addacra@orange.fr

CHALON-SUR-SAÔNE

LES 22 ET 23 JUILLET

Aide à la structuration : que reste-t-il à inventer ?
Par HorsLesMurs et le festival Chalon dans la rue.
www.horslesmurs.fr

**L'EPCC Espace des Arts,
Scène nationale de Chalon-sur-Saône
recrute**



Un(e) Directeur(trice) des Productions

Sous l'autorité du directeur et de l'administrateur, il (elle) sera responsable de l'élaboration, la coordination et le suivi des productions et des tournées des spectacles de la scène nationale (4/5 spectacles en production déléguée – 150/200 représentations par saison).

MISSIONS :

- Il (elle) organise et supervise :
- l'accompagnement des équipes artistiques et des projets ;
- l'évaluation budgétaire, l'élaboration et l'exécution des budgets de production ;
- la négociation et la rédaction des contrats des équipes artistiques et des spectacles ;
- la promotion des spectacles, le montage et l'accompagnement des tournées.

QUALITÉS REQUISES :

- Solide expérience dans l'administration de production
- Bonne connaissance des réseaux nationaux et internationaux
- Grande autonomie, disponibilité et mobilité
- Qualités d'organisation, d'écoute et de dialogue
- La pratique de l'informatique est indispensable
- La maîtrise d'une ou plusieurs langues est appréciée

CONDITIONS :

- CDI à temps complet à pourvoir au 1^{er} septembre 2011
- Cadre 2 rémunération selon grille Syndec et expérience

CANDIDATURES :

Adresser CV (photo) + lettre manuscrite à :
Monsieur Philippe Buquet
Espace des Arts, 5 bis avenue Nicéphore Niépce
BP 60022 – 71102 Chalon-sur-Saône Cedex
Et par mèl à : corinne.dumont@espace-des-arts.com

le lieu unique

SCÈNE NATIONALE DE NANTES

Un/une responsable des relations avec le public

CDI – temps plein

À pourvoir au 01 septembre 2011

Missions

Avec votre équipe et sous l'autorité du directeur vous êtes en charge :

- de la définition et de la mise en œuvre des actions permettant le développement et la fidélisation des différents publics du lieu unique.
- du développement des actions culturelles et du suivi des dispositifs associés en lien avec le projet du lieu unique.

Vous supervisez et animez votre équipe (1 chargé des RP, Médiateurs d'exposition, hôtesses d'accueil spectacle).

Profil recherché

- Expérience confirmée sur un poste similaire idéalement dans le secteur culturel.
- Bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles, force de proposition, réactivité.
- Maîtrise de l'outil informatique et idéalement de 3^e acte (gestion du fichier).
- Expérience en encadrement d'équipe.
- Permis B,
- Anglais courant.

Condition d'emploi et de rémunération

- Statut Cadre, rémunération selon CCNEAC (groupe4) et expérience.
- 13^e mois, mutuelle d'entreprise, tickets restaurant
- Déplacements locaux fréquents
- Grande disponibilité (travail régulier en soirée ainsi que le WE)

Candidature (lettre de motivation/CV) à adresser avant le 05/07/2011

sous la référence RRP0611 à :

Le lieu unique / Att. C. CHAGNEAU
B.P. 21304

44013 NANTES CEDEX 1

capucine.chagneau@lelieuunique.com

Spectacle
vivant
en
Bretagne

L'établissement public de coopération culturelle

Spectacle vivant en Bretagne

recrute

son Directeur h/f

La Région Bretagne et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ont créé en 2008 un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) qui vise en priorité à :

- favoriser le développement régional, interrégional, national, international du spectacle vivant,
- valoriser la recherche et l'expérimentation dans le champ artistique et culturel,
- rendre possible, par des études prospectives, l'appréhension du développement culturel et artistique régional des dix prochaines années,
- mettre en place les conditions et les outils d'une élaboration de ce développement avec les acteurs du spectacle vivant.

Description du poste

Sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration de l'Etablissement :

- vous élaborez et mettez en œuvre le projet de l'établissement,
- vous préparez et exécutez le budget et les délibérations du CA,
- vous assurez la direction des services et des équipes de l'établissement,
- vous veillez à inscrire l'EPCC et son projet dans le tissu régional et à favoriser la communication de son action.

Poste basé à Rennes avec un rayonnement régional, déplacements en national et international

Profil

Doté d'une formation supérieure et d'une expérience professionnelle confirmée :

- Vous avez une très bonne connaissance des enjeux actuels du secteur du spectacle vivant et des politiques publiques menées dans ce domaine.
- Vous avez une réelle aptitude à travailler en équipe, à fédérer et à négocier.
- Vous justifiez d'une bonne pratique de la gestion administrative et budgétaire d'un établissement public.
- Très disponible, vous alliez à des qualités d'écoute et de dialogue, une capacité à prendre la mesure d'une région et de ses singularités, à innover et accompagner les forces vives d'un territoire.
- Par ailleurs, une pratique de l'anglais sera un atout apprécié.

Les candidats présélectionnés présenteront leur projet sur la base d'une note d'orientation qui leur sera adressée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation précise et argumentée,
CV, prétentions salariales et copies des diplômes) avant le 11 juillet 2011, à :
Monsieur le Président de l'EPCC Spectacle vivant en Bretagne
14 rue Guy Ropartz BP 20415
35704 RENNES cedex 7



le phénix scène nationale de Valenciennes recrute un Administrateur (h/f)

Dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau projet d'établissement sur un territoire en transformation, le phénix scène nationale de Valenciennes s'attache aux valeurs d'ouverture et d'innovation en proposant une saison pluridisciplinaire d'envergure, une permanence artistique, l'accompagnement des dynamiques de la création d'aujourd'hui ainsi qu'une médiation inventive pour tous les publics.

Le bâtiment dispose de deux salles de spectacle, d'un espace de répétition, d'un restaurant et d'un espace d'exposition.

Poste : l'administrateur(trice) sera chargé/e de la gestion administrative, sociale, juridique et financière de la SAEML dans le cadre du Contrat d'Objectifs de la scène nationale. Placé sous la responsabilité du directeur général, en relation avec le secrétariat général et la direction technique, il/elle aura pour principales missions :

- **le développement administratif :** renforcement du Club Phénix Entrepreneurs, suivi des projets européens et transfrontaliers (5 projets), management des coûts et des ressources, politique partenariale, marketing des activités de Congrès.

- **la gestion comptable, budgétaire et financière :** élaboration et suivi des budgets et tableaux de bords, gestion prévisionnelle et analytique, suivi de la billetterie et de la fidélisation.

- **la gestion des ressources humaines :** contrôle du suivi administratif des salariés permanents et intermittents, développement de la politique R.H., suivi des institutions représentatives du personnel.

- **la gestion administrative et juridique :** suivi administratif des relations avec les partenaires publics et privés, élaboration des rapports d'activités et établissement des indicateurs, veille sociale, fiscale et juridique.

Profil : de formation supérieure en gestion administrative (type ESC, MBA, Executive MBA, Master II), vous avez fait preuve de vos talents dans le management d'équipe. Vous connaissez le secteur artistique et culturel et maîtrisez les enjeux des équipements culturels de la décentralisation.

Maîtrisant l'anglais, vous faites preuve d'une sensibilité européenne avérée.

Titre : Administrateur

Statut : Cadre 2 (convention collective des entreprises artistiques et culturelles)

Contrat : Contrat à durée indéterminée - travail à temps complet.

Poste à pourvoir au 1er octobre 2011.

Adresser Lettre de motivation et CV sous la référence ADM/PHENIX à l'attention de : Romaric Daurier, directeur général, Le Phénix Scène nationale Valenciennes, BP 39, 59301 VALENCIENNES CEDEX ou par mail à laden@lephenix.fr



Le Centre culturel de rencontre d'Ambronay recrute son ADMINISTRATEUR(TRICE)

Sous la responsabilité du directeur général, il/elle dirige la gestion administrative, sociale, financière et juridique de l'ensemble des activités du Centre culturel de rencontre d'Ambronay. À ce titre, il/elle participe à la direction du centre et, avec l'aide d'un service de 7 personnes, assure

La gestion budgétaire, financière et comptable :

préparation du budget sous format UNIDO (BP 2011 = 3.2 M €), demandes de subventions, suivi d'exécution, élaboration des outils de gestion et de suivi financier ;

La gestion administrative de l'activité :

négociation et supervision de la rédaction de tous les contrats, préparation de l'accueil des programmes artistiques en concertation avec l'équipe technique et le service Spectacle vivant ;

La gestion des ressources humaines (17 permanents) :

embauche CDI, CDD et CDDU, suivi de carrière, supervision des heures de travail et des payes, collaboration avec les représentations du personnel ;

Le suivi juridique de l'association :

préparation et suivi des conseils d'administration et assemblées générales, rédaction des comptes-rendus et rapports d'activité ;

La participation au développement du centre :

recherche de financements publics et privés ; accompagnement du développement du Club d'entreprises ;

La gestion du bâtiment et des équipements :

planification de l'acquisition et du renouvellement des équipements, suivi des contrats d'assurance, de location et des dossiers de sécurité.

Profil

Qualités managériales, rigueur professionnelle, sens d'écoute et de dialogue, esprit d'analyse et de synthèse.

Formation supérieure en gestion et du management.

Connaissance du spectacle vivant. Expérience du milieu musical apprécié.

Maîtrise de l'anglais et de l'informatique (logiciels courants)

Permis B exigé. Expérience minimum de cinq ans à un poste similaire.

Conditions

CDI temps plein modulé (travail en soirée et le week-end)

Salaire : selon profil et CCNEAC

Envoyer lettre de motivation et CV avant le 4 juillet 2011 à

Monsieur Alain BRUNET, Directeur général

Centre culturel de rencontre, Abbaye d'Ambronay,

BP 03, 01500 Ambronay

Ou par mail à : marie-anne.rosset@ambronay.org

STRUCTURES DE CRÉATION
ET DE DIFFUSION

DIRECTION

SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE

à Rennes (35). Directeur (h/f). → Voir page 13

PASSAGE SAINTE CROIX à Nantes (44).

Directeur d'association culturelle (h/f).

www.profilculture.fr

ADMINISTRATION/
PRODUCTION/DIFFUSION

ESPACE DES ARTS, Scène nationale

de Chalon-sur-Saône (71). Directeur

des productions (h/f). → Voir page 13

LE PHÉNIX, scène nationale Valenciennes

(59). Administrateur (h/f). → Voir page 14

CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

D'AMBRONAY (01). Administrateur (h/f).

→ Voir page 14

COLLECTIF LES POSSÉDÉS à Nogent-

sur-Marne (94). Attaché(e) d'administration

Emploi-tremplin pour le 1/09. Cand. avant

le 30/06. annelaurencevesperini@

madeinproductions.eu

FÉDÉRATION/PHILIPPE DELAIGUE

à Lyon (69). Chargé(e) de diffusion (h/f).

Cand. avant le 15/07. À pourvoir le 15/09.

recrutement@lafederation.net

CIE MORAL SOUL à Brest (29). Administra-

teur (h/f). Cand. avant le 11/07. CDD 12 mois.

Pour le 29/08. contact@moralsoul.com

MUSÉE DU LOUVRE à Paris. Assistant de

programmation, chargé de production (h/f).

Cand. avant le 30/06. À pourvoir le 1/09.

candidatures@louvrefr

LE PALAIS ROYAL, ensemble vocal et

instrumental à Paris. Chargé(e) de diffusion.

marie.mollard@ensemble-palais-royal

ENSEMBLE XVIII-21 LE BAROQUE

NOMADE. Chargé(e) de diffusion

et production. courrier@xviii-21.com

COMPAGNIE HENDRICK VAN DER ZEE

à Loos-en-Gohelle (62). Administrateur (h/f).

CDI pour le 1/09. www.profilculture.com

COMPAGNIE TANGO OSTINATO à Paris.

Administrateur (h/f). Emploi-tremplin.

www.profilculture.com

ENSEMBLE ZELIG au Kremlin-Bicêtre (94).

Chargé(e) de diffusion. CUI 6 mois temps

partiel à pourvoir le 16/08. imorane@zellig.fr

LAMASTROCK à Tournon-sur-Rhône (07).

Chargé(e) de développement production

discographique. Cand. avant le 30/07.

Emploi-tremplin à pourvoir le 1/09.

germain.barataud@lamastrock.com

COMMUNICATION /
RELATIONS PUBLIQUES

LE LIEU UNIQUE, scène nationale de Nantes

(44). Responsable des relations avec le public.

→ Voir page 13

LA COLLINE THÉÂTRE NATIONAL à Paris.

Directeur(trice) de la communication

et des relations publiques. CDD à pourvoir

dès septembre. recrutdircom@colline.fr

FURIES à Châlons-en-Champagne (51).

Chargé(e) de communication. Cand. avant

le 8/07. furieusement@wanadoo.fr

THÉÂTRE BRÉTIGNY, scène conventionnée

de l'agglomération du Val-d'Orge (91).

Secrétaire général(e). CDD 3 mois à pourvoir

au 1/09. m.legrand@agglo-valdorge.fr

TREMPO à Nantes (44). Assistant

de communication (h/f). Cand. avant le 30/06.

Entretien le 6/07. CDD 12 mois temps partiel

dès le 22/08. www.trempo.com

THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ET

DES YVELINES (78). Chargé(e) de relations

publiques. www.profilculture.com

LE GRAND BLEU – ENPDA à Lille (59).

Chargé(e) de relations avec le public. Cand.

avant le 8/07. CDD de 09/2011 à 06/2012.

ftacail@legrandbleu.com

TECHNIQUE

ATELIERS DU VENT à Rennes (35).

Assistant régisseur (h/f). Cand. avant le 8/07.

CUI 12 mois à pourvoir le 1/09.

direction@lesateliersduvent.org

AGENCE DE VOYAGES IMAGINAIRES /

CIE PHILIPPE CAR à Marseille (13). Directeur

technique (h/f). À pourvoir dès que possible.

voyagesimaginaires.emploi@gmail.com

AUTRES

HAUTE-LOIRE MUSIQUES DANSES

au Puy-en-Velay (43). Chargé(e) de mission

développement du secteur danse.

Cand. avant le 5/08. CDI pour le 1/10.

contact@hauteloiremusiquesdances.fr

THÉÂTRE BRÉTIGNY, scène conventionnée

de l'agglomération du Val d'Orge (91).

Responsable de la billetterie, attaché(e)

aux relations publiques. Pour le 1/09.

m.legrand@agglo-valdorge.fr

ENSEMBLE JUSTINIANA, cie nationale de

théâtre lyrique et musical (25). Chef de chœur

(h/f). À pourvoir dès le 22/08. CDD évolutif

en CDI. charline.mohn@justiniana.com

LA CLEF à Saint-Germain-en-Laye (78).

Responsable du projet culturel et artistique.

Cand. avant le 1/07. contact@laclef.asso.fr

VILLE DE MONTPELLIER (34). Médiateur

culturel (h/f). anne.lestrade@ville-montpellier.fr

LES CONCERTS DE POCHE à Féricy (77).

Secrétaire administratif et comptable.

gladys.bellois@concertsdepoche.com

COMÉDIE DE CLERMONT-FERRAND,

Scène nationale (63). Secrétariat de direction

(h/f). Cand. avant le 30/06. À pourvoir fin août.

www.profilculture.com

ARIAM ÎLE-DE-FRANCE. Conseiller artistique

pour les danses hip-hop (h/f). Cand. avant le

13/07. assistantededirection@ariam-idf.com

THÉÂTRE DU ROND-POINT à Paris. Agent

de billetterie (h/f). CDD 4 mois dès le 22/08.

jfraccq@theatredurondpoint.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion
(tous postes administratifs et techniques),
organismes culturels, fonction publique territoriale
dansLA LETTRE DU
SPECTACLE

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettredu spectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités,
syndicats et organisations professionnelles,
Profilculture.com, presse spécialisée...

JUSTE POUR RIRE à Paris. Comptable

général (h/f). Cand. avant le 30/06. À pourvoir

le 15/07. ohaillant@justepourrire.fr

FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE

VILLE DE CHAMBÉRY (73). Régisseur son et

musiques actuelles pour la Cité des arts. Tech-

nicien territorial ou contractuel en CDD. Cand.

avant le 30/06. c.dalibert@mairie-chambery.fr

VILLE DE BRUNOY (91). Responsable

technique d'un équipement culturel. Rubrique

Offres d'emploi, www.ville-brunoy.fr

VILLE DU HAVRE (76). Responsable

de l'action culturelle et du développement

de la lecture (h/f). www.lehavre.fr

VILLE DE CHÂTEAUNEUF-LES-MAR-

TIGUES (13). Directeur de la culture et

de la vie associative locale (h/f). Cand. avant

le 30/06. drh@chateauneuf-les-martigues.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE.

Assistant(e) à la programmation culturelle

pour le château médiéval de Blandy-les-Tours.

jean-marc.bernard@cg77.fr

VILLE DE PETITE-FORÊT (59). Directeur,

responsable de l'action culturelle (h/f).

Cand. avant le 15/07. À pourvoir le 1/09.

ndupre@mairie-petiteforet.fr

VILLE DE RAMBOUILLET (78). Directeur

des affaires culturelles (h/f).

www.rambouillet.fr/Les-annonces,45-.html

VILLE D'HÉNIN-BEAUMONT (62). Directeur

de la culture (h/f). Cand. avant le 15/07.

d.e.consulting@wanadoo.fr

APSV, Association de prévention du site

de la Villette à Paris. Directeur général (h/f).

Cand. avant le 30/06. c.a.brule@wanadoo.fr

C. A. MARNE ET CHANTEREINE (77).

Directeur (h/f) des écoles de musique de

Chelles et de Courtry. Cand. avant le 30/06.

recrutement@marne-chantereine.fr

CNSMD, Conservatoire national supérieur de

musique et danse de Lyon. Ingénieur du son

(h/f). Cand. avant le 28/06. À pourvoir le 1/09.

www.cnsmd-lyon.fr

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.frEMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous
Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettredu spectacle.com

- **SACD.** La comédienne Sophie Deschamps a été élue présidente de la Société des auteurs compositeurs dramatiques le 16 juin. Jean-Paul Alègre devient président de la commission théâtre. Il préside également la commission spécialisée spectacle vivant de la SACD où siègent en qualité d'administrateurs : (théâtre) Denise Chalem, Jean-Paul Farré, Eduardo Manet, Jacques Rampal ; (musique) Bernard Cavanna, Louis Dunoyer de Segonzac, Philippe Hersant ; (arts de la Rue) Frédéric Michelet ; (cirque) Jérôme Thomas ; (Danse) Régine Chopinot ; (mise en Scène) Georges Werler.
- **Grand Théâtre de Provence.** Cécile Mièle, administratrice de la compagnie de danse La Vouivre, à Orcet (63), occupe désormais le poste d'attachée à la production du Grand Théâtre de Provence à Aix (13).
- **Compagnie La Vouivre.** Suite au départ de Cécile Mièle, Nelly Vial, chargée de la diffusion de La Vouivre, à Orcet (63), administrera la compagnie jusqu'à un prochain recrutement, à la rentrée.
- **ADF.** Le bureau de l'Association des Départements de France (ADF) a désigné Yves Ackermann (président du conseil général du Territoire de Belfort) président de la commission culture, sports et monde associatif.
- **ODIA Basse-Normandie.** Éliane Pasquero remplacera, le 22 août, Martine Bellanza comme conseillère artistique spectacle vivant de l'Office de diffusion et d'information artistique à Caen (14). Elle était coordinatrice générale et administratrice du collectif Cité Danse, à Grenoble (38).

- **Festival Radio France Montpellier.** Jean-Pierre Le Pavec, directeur de la musique de Radio France, succédera à René Koering comme directeur artistique du Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon.
- **TNBA.** Laurent Copeaux, directeur technique de la scène nationale de Chambéry (73), succède le 1^{er} septembre à Pierre Crousaud (qui part en retraite), à la direction technique du Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine. Morgan Brunéa a été recruté comme attaché de production.
- **Le Moulin Fondu-Compagnie Oposito.** Après l'arrivée de Véronique Charbit comme directrice technique du Moulin Fondu, centre national des arts de la rue de Noisy-le-Sec (93) en remplacement d'Olivier Brie, Amélie Souchard intègre l'équipe de la compagnie Oposito au poste de coordinatrice, succédant à Julien Fory. Elle vient du Théâtre des Bergeries de Noisy-le-Secrétaire (93).
- **Jazz-Club de Dunkerque.** Françoise Devienne, fondatrice et directrice du Jazz-Club de Dunkerque (depuis 1983) en quittera la direction à la fin de l'année. Gaby Bizien, ancien conseiller musiques actuelles de Domaine Musiques, association régionale de développement de la musique à Lille (59), lui succédera.
- **Centre culturel de Saint-Riquier.** Anne Potié prendra, le 1^{er} août, la direction du Centre culturel et musée départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier (80), suite au départ de Lionel Michaud à la retraite. Anne Potié dirige actuellement l'Institut français d'Istanbul.

PARCOURS

Thomas Lebrun, directeur du CCN de Tours

Le jeune chorégraphe nordiste symbolise l'arrivée d'une nouvelle génération à la tête des CCN.

Né en 1974 à Watrelos dans un milieu ouvrier et peu concerné par la danse, Thomas Lebrun admet qu'il lui aura fallu de l'opiniâtreté pour sortir de sa région. Il y reste pourtant profondément attaché. C'est au conservatoire national de Région de Lille qu'il suit une formation en danse contemporaine, avant de rejoindre en 1995 la compagnie Alentours, de Bernard Glandier dont il devient l'un des inter-



prètes emblématiques. En 1998, il crée un premier solo, *Cache ta joie*, et monte sa propre compagnie. Suivent plusieurs pièces à l'humour ravageur cosignées avec Foofwa d'Imobilité, virtuose de chez Cunningham. *Le Show* et *Un twomen show* font le tour d'Europe. Thomas Lebrun pose déjà les jalons de son style. En 2004, *La Trêve(s)*, critique de la télé-réalité, puis *Switch 2007*, amusant et inquiétant jeu

de masques, en font l'un des espoirs de sa génération. Il s'y montre drôle, tendre, sensible à la culture populaire et tranche avec le ton d'une génération en pleine «*non-danse*». Son mouvement millimétré se reconnaît aussi dans les nombreuses pièces qu'il réalise pour d'autres, comme le Ballet national de Liaoning, en Chine, ou le Grupo Tapias, au Brésil. Implanté d'abord en région Nord-Pas-de-Calais, il a été artiste associé au Vivat d'Armentières, de 2003 à 2005, avant d'accompagner Danse à Lille depuis 2006. Tandis qu'il était en résidence au Centre national de la danse de Pantin, c'est vers Tours qu'il a tourné ses espoirs de direction : «*J'ai connu cette ville quand j'ai travaillé avec Daniel Larrieu et je me suis toujours dit que si je devais tenter un CCN, ce serait celui là*». ●

PHILIPPE VERRIÈLE

- **Compagnie La Part des anges.** le bureau Incipit – Caroline de Saint Pastou et Mariène Affou –, s'occupe désormais de l'administration et de la production de la compagnie La Part des anges. Olivia Peressetchensky est en charge de la diffusion.
- **SMAC la Paloma.** Flavie Van Colen, directrice du RIF, Confédération des réseaux départementaux de lieux et structures de musiques actuelles/amplifiées en Île-de-France, rejoindra

en juillet la Paloma, future SMAC de Nîmes Métropole en tant qu'adjointe de direction. Franck Michaut, chargé de l'observation culturelle et des rencontres professionnelles à Arcadi, lui succédera.

- **Festival de musique de Basse-Navarre.** Benjamin François, producteur à France Musique, est le nouveau directeur artistique du Festival de musique de Basse-Navarre. Il succède à Françoise Clastrier Martin-Moro.

LA LETTRE DU SPECTACLE

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettredu spectacle.com. Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoché. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 045T78729. ISSN : 1294-2499.

ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :

Service Abonnements – 11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex

1 an (22 numéros) : 254 € au lieu de 344 € / 6 mois (11 numéros) : 138 € au lieu de 180 €

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de 344 € (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.



Millénaire Presse

Presse PRO

La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

Ce numéro comporte un livrai 8 pages Sacem sur exemplaires abonnés.